

# Tri sélectif

---

## Que mettre dans les sacs jaunes ?



les bouteilles **en plastique** opaques ou transparentes :  
eau, lait, lessive, produits ménagers, gel douche...



les briques de lait ou de jus de fruits, les emballages en carton simple (non-ondulé)



les aérosols, les boîtes de conserve, les canettes en aluminium, les boîtes en fer blanc

*Si nos agents constatent trop d'erreurs dans votre sac jaune, ils peuvent refuser de le collecter et y apposeront un autocollant. N'hésitez pas à faire appel à notre ambassadrice du tri afin qu'elle vous redonne les consignes.*

## Les conteneurs à verre



On y rassemble les emballages en verre tels que bouteilles, flacons, bocaux et pots.  
Il est inutile de laver les emballages en verre, de décoller les étiquettes ou d'enlever les collerettes en métal ou plastique. Il est cependant recommandé d'enlever les couvercles, les bouchons ou les capsules.  
**N'y mettez pas de verres spéciaux tels que les ampoules, lampes, cristal, vaisselle en verre, miroirs, pare-**

## brise, écran de téléviseur...

Consultez [la carte des conteneurs à verre](#) à Vitry-le-François

## Les conteneurs à papier



Dans le conteneur, vous pouvez déposer les journaux, les magazines, les papiers, les

petits cartons pliés, les cartonnettes d'emballage (sans leur film plastique)

Jetez dans votre poubelle traditionnelle : toutes les enveloppes, les papiers d'emballage alimentaire, les papiers et cartons gras ou trop sales, les mouchoirs jetables, les couche-culottes, les papiers essuie-tout, les papiers spéciaux (calque, carbone, cellophane, photographies, affiches, papier cadeau, papiers peints...), les papiers mélangés à d'autres matériaux (cahiers à spirales...)

Consultez [la carte des conteneurs à verre](#) à Vitry-le-François



## Les déchets verts

Déposez vos herbes de tontes, tailles de haies, petits branchages(...) à la déchetterie. Chaque année, plus de 2700 tonnes y sont compostées !

Des bennes vertes sont en outre [mises à votre disposition](#) Pour notre environnement **"pas de déchets verts dans les sacs / pas de sacs dans les déchets verts"**

Voir aussi notre page sur le [compostage individuel](#)

## Les piles

Ne jetez plus les piles et accus dans la nature ou dans votre poubelle.



Conservez-les chez vous au sec dans le petit collecteur COREPILE, un petit bocal ou un sachet puis rapportez-les régulièrement dans un point de collecte, en déchetterie ou dans les grandes surfaces

N'oubliez pas qu'un commerçant, quel qu'il soit, est obligé de reprendre gratuitement les piles usagées que vous lui rapportez si lui-même commercialise des piles, ou vend des appareils contenant des piles ou des accumulateurs intégrés.

Liste des points de collecte sur [www.corepile.fr](http://www.corepile.fr)

## Les lampes et ampoules



### 1. les ampoules "classiques" à filament et tubes halogènes

Jetez-les à la poubelle (surtout pas dans les conteneurs à verre)



### 2. les tubes fluorescents "néons" et lampes fluocompactes "basse consommation"

Apportez-les à la déchetterie ou à Gifi, Bricomarché, Leader Price, Intermarché, Bricorama, Leclerc, Rexel...

## Les Déchets Dangereux des Ménages (D.D.M.)



Les DDM se distinguent des ordures ménagères par leur toxicité. Mélangés

aux ordures ménagères, ils menacent la sécurité des agents de collecte et de tri. Rejetés dans le réseau d'assainissement, ils peuvent perturber le fonctionnement des stations d'épuration, polluer les rivières voire contaminer la nappe phréatique en cas de rejet dans le sol.

### Les DDM en détail

- les peintures, les colles, les solvants et huiles,
- les produits phytosanitaires, à base de chlorates et de nitrates,
- les aérosols,
- les tubes fluorescents (néons) et ampoules,
- les emballages souillés vides (bidons ayant contenu les produits cités ci-dessus).

**La déchetterie est en mesure de recevoir vos déchets dangereux**



## Les médicaments

La composition de nos médicaments est chimique, ils sont facteurs de pollution s'ils sont simplement jetés dans la poubelle.

Apportez vos boîtes périmées ou non chez votre pharmacien, les médicaments et emballages collectés seront

incinérés.

## **Les seringues**

En pharmacie, des boîtes de récupération des seringues sont mises en place gratuitement et destinées aux patients en auto-traitement afin de ne plus les retrouver dans la filière ordures ménagères et ainsi protéger le personnel de collecte.